L'ECHO DE GIER

le journal de la Mairie de Cliousclat - Drôme

CLIOUSCLAT

Automne 2015 - N° 79

Dessin de Jean Jullien - jeanjullien.com

L'Echo de Gier est une publication gratuite réalisée par la commission information
de la Mairie de Cliousclat – Drôme – 04 75 63 02 06

EDITO

L'été est maintenant bien derrière nous, riche en évènements et festivités ; Fête de la Musique, Le mini festival BD et l'anniversaire de l'Alandier, Jazz au village, 24 h des boules (à Mirmande cette année, exposition d'Alain PENEL, Festival Village et Compagnie, vide-grenier de l'ACAL, Concert d'Appogiature.

J'espère que vous avez pu en profiter pleinement et qu'ils vous ont apporté plein de bonnes choses.

L'hiver sera plus calme en événements mais ne sera pas sans travail et avancement des projets.

Le projet de la Poterie avance bien avec un diagnostic réalisé de l'atelier et de la salle du four à bois. En effet, au vu des diminutions constantes des aides financières, la priorité dans la réhabilitation a été donnée aux parties des bâtiments permettant la reprise de l'activité de la poterie. Les demandes de subventions ont, pour la plupart, été déposées. Nous devrions, pour cette tranche de travaux obtenir un bon taux de subvention. L'objectif, à ce jour, est une livraison de l'atelier réhabilité en janvier 2017 pour une reprise de la production au cours du printemps. Cela permettra de constituer un stock suffisant pour proposer un large choix aux visiteurs de l'été 2017.

L'urbanisme est également en route ; en effet, la commune voit sa population vieillir de manière très sensible, avec une majorité grandissante de propriétaires. Pour que Cliousclat reste une commune pleine de vie, il nous faut conserver notre école et avoir du potentiel de relève dans l'organisation des manifestations. Pour cela, nous devons être en mesure d'accueillir de jeunes couples, mais les prix d'accès à la propriété sont trop élevés pour espérer les voir acquérir une habitation sur la commune. Il faut donc être en mesure de leur proposer des logements locatifs. La commune possède 3 terrains constructibles, tous dans le village ; au Nord de la Mairie, sous l'Alandier et à côté du temple. Ce dernier n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune réflexion. D'autre part, il est situé entre l'école et la Mairie, dans une position stratégique méritant une réflexion approfondie pour un projet probablement d'intérêt collectif. Enfin, il est actuellement bien utilisé comme parking, sans solution alternative. Le terrain sous l'Alandier est situé plein Sud ; il serait plus judicieux d'y installer des habitations plutôt que d'y garer des voitures. Toutefois, là encore nous n'avons à ce jour pas de solution de substitution de parking en cas d'utilisation de ce terrain pour des constructions. Enfin, il serait plus cohérent que la Commune fasse l'acquisition des terrains lui manquant, situés entre ce terrain et la poterie. Reste donc le projet au Nord dont l'exposition est l'obstacle majeur. Toutefois, on sait aujourd'hui construire des habitations, plus étanches et mieux isolées que les anciennes maisons, pour faire face au Mistral. Les places de stationnement ne seront pas nécessairement toutes supprimées mais surtout, il est possible d'aménager en parking le terrain entre le local technique et le lieu de projet. D'autre part, il est également possible d'aménager des places de stationnement dans le projet lui-même. Ce sont les raisons pour lesquelles le Conseil a adopté à l'unanimité, le choix de ce terrain pour le premier projet de construction.

Comme nous nous y étions engagés, nous vous avons invité, lors de la réunion publique du 18 septembre dernier, à participer à l'élaboration un cahier des charges. Celui-ci servira de base au choix de l'opérateur à qui le projet sera confié. 15 volontaires se sont inscrits et vous trouverez, au sein de l'article sur l'urbanisme la méthode de travail déployée.

En attendant, les fêtes de fin d'année se rapprochent ; qu'elles vous permettent de passer de joyeux moments en famille ou en vacances, de vous régaler et de vous reposer pour bien démarrer 2016.

Il est difficile de publier cet Echo de Gier sans un mot concernant les attentats perpétrés à Paris vendredi 13 novembre dernier. Mais je ne souhaite pas non plus en rajouter, reprendre les mêmes mots déjà tant de fois répétés dans toutes les combinaisons possibles ; la surenchère d'un discours ou d'un communiqué à l'autre n'a pas beaucoup d'intérêt. Je rends donc juste hommage aux victimes de ces attentats, à leurs familles ou leurs proches, un hommage sobre, simple et sincère, comme celui exprimé au cours de la marche silencieuse du samedi 21.

Le Maire, Bertrand DELALLE

SOMMAIRE

A LA UNE 4
Urbanisme
Marché de producteurs
INFOS MUNICIPALES 7
ASSOCIATIONS – VIE LOCALE 10
Résumé des conseils municipaux 13

DERNIERE MINUTE
Marche Cliousclat-Mirmande

La marche silencieuse du samedi 21 novembre

Sécurisée par les motards du conseil municipal

CARNET

NAISSANCES

GAUTHIER Erwan, Nolan né le 9 octobre 2015 à Valence

BAPTEMES CIVILS

Emma Manuela PEREIRA SALGADO, le 15 août à Cliousclat
Jade marina PEREIRA SALGADO, le 15 août à Cliousclat

MARIAGES

LEZEAU Jean-Philippe et MIRABEAU Madeline le 27 Juin 2015 à Cliousclat

DÉCÈS

POINT Gilbert, Louis décédé le 30 Août 2015 à Montélimar
CHEYNET Céline, Juliette épouse HARO décédée le 29 septembre 2015 à Livron
RIOU Dominique, Paul décédé le 20 octobre 2015 à Valence
PAUWELS Jack, décédé le 1er Novembre à Valence

Toutes nos excuses aux familles, dont les noms des défunts ont pu être omis des derniers EDG, en cas de décès hors de la commune, merci de nos communiquer les informations en mairie ou à mairie@cliousclat.fr.

Urbanisme

Comme expliqué dans l'éditorial, en page 2 de ce numéro, Cliousclat a un besoin urgent de réaliser des logements locatifs pour accueillir des familles avec de jeunes enfants, notamment pour :

- Que l'école ne soit pas sous l'épée de Damoclès de fermeture de classes,
- Mettre le pied à l'étrier aux jeunes pour qu'ils puissent se loger à Cliousclat,
- Rajeunir et diversifier notre population.

Depuis plusieurs mois, la Commission d'Urbanisme travaille avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Drôme sur comment aborder le projet.

L'éditorial indique pourquoi le Conseil Municipal a validé la proposition, de la Commission d'Urbanisme, de retenir la zone de la frange Nord pour accueillir le premier projet de construction, les 2 autres zones (frange Sud et terrain à côté du Temple) comportant encore trop d'aléas ou d'interrogations.

Une fois ce choix établi, la Commission a tout de suite fait part au CAUE de sa volonté d'associer les habitants de Cliousclat aux réunions de réflexion.

L'objectif est d'élaborer un cahier des charges pour choisir un opérateur qui se verra confier le projet de construction.

Le CAUE a alors proposé, pour que les volontaires, soient représentatifs de la population, de considérer 4 cercles de proximité :

- Un premier constitué d'habitants ou acteurs économiques parmi les voisins immédiat,
- Un 2ème cercle composé d'habitants ou acteurs économiques du village,
- Un 3ème cercle composé d'habitants ou acteurs économiques extérieurs au village,
- Un 4ème cercle composé de membres d'associations, engagés dans la vie du village.

Un nombre maximum, de 20 à 25 participants, a également été évoqué pour que les réunions conservent une efficacité de travail qu'un trop grand nombre de participants ne permettrait pas.

Un programme de réunions du "Groupe Urbanisme" constitué des volontaires et de la Commission d'Urbanisme du Conseil Municipal, a également été établi :

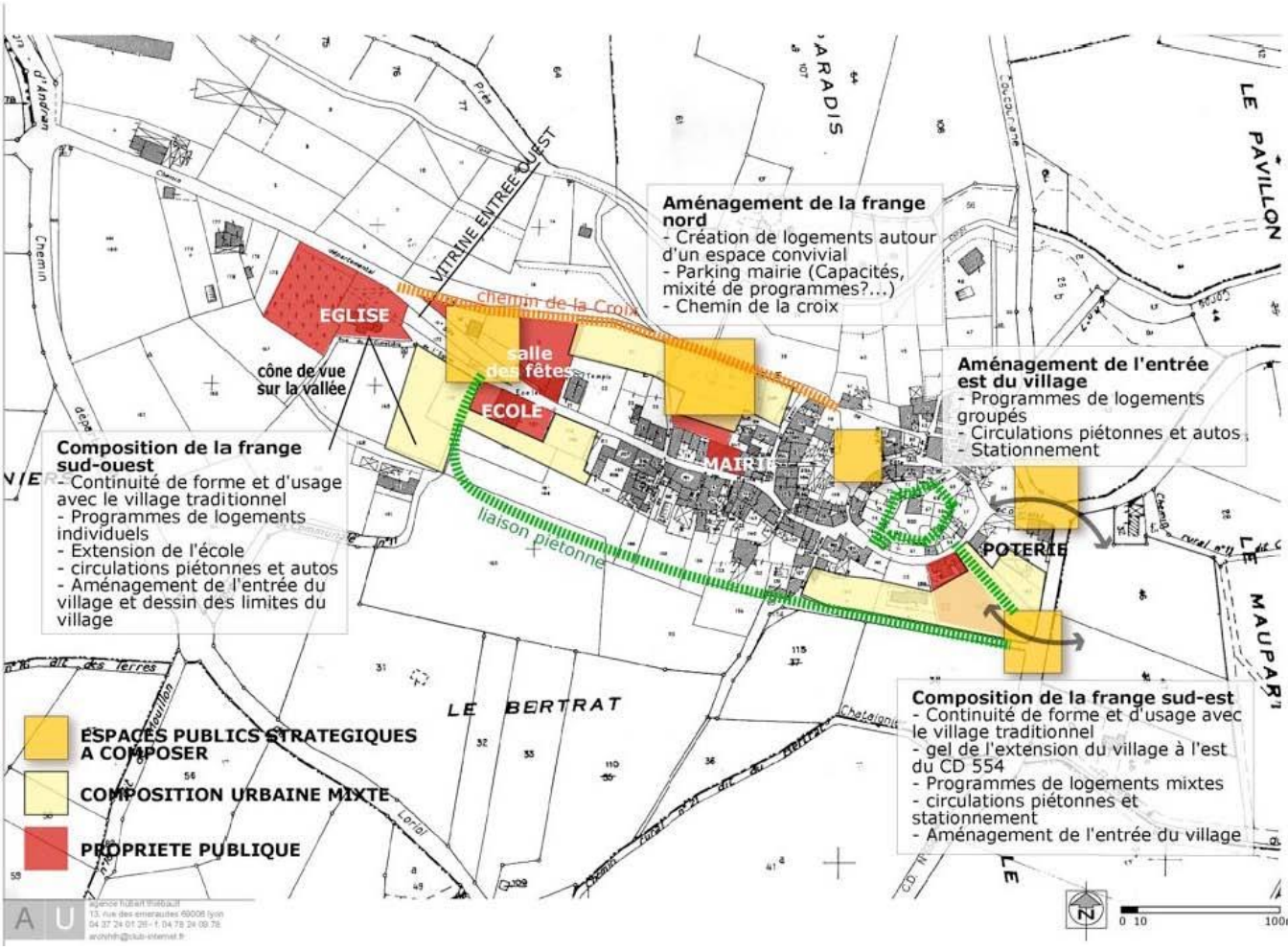

- 1 réunion publique notamment pour expliquer aux volontaires les "règles du jeu",
- 1 ou 2 ateliers de travail,
- 1 journée de visite de constructions nouvelles intégrées dans des villages anciens,
- 1 réunion de restitution du travail accompli par le groupe,
- 1 réunion publique de restitution du travail aux habitants.
-

La 1ère réunion publique, organisée le 18 septembre dernier, a permis d'expliquer aux habitants qui y sont venus, les enjeux, notamment d'évolution de la population au travers d'un PLH (Plan Local d'Habitat) élaboré par les services de la CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme) dont Cliousclat fait partie. Ce PLH a été validé par les élus de l'ensemble des communes à chaque étape de son élaboration. Un grand merci à Isabelle Vincent de la CCVD qui est venue nous présenter les grandes lignes de ce PLH. Il a également été expliqué pourquoi le choix de la zone ne faisait pas partie des prérogatives du "Groupe Urbanisme" et enfin comment les volontaires, dont l'inscription intègre l'engagement de participer aux réunions de travail du Groupe, allaient être sollicités.

Au cours de la réunion, nous avons fait une sortie sur le terrain, en 3 groupes menés par Laurence Patois-Bedel, Michèle Frémaux et Frédérique Bompard du CAUE, que nous remercions très vivement ainsi que Marie Dastarac, Architecte des Bâtiments de France, qui passait d'un groupe à l'autre, pour apporter des précisions sur différents aspects des discussions.

Enfin, la réunion s'est terminée par les inscriptions et la poursuite des discussions, animées, autour d'un pot.

15 volontaires se sont inscrits comprenant des membres des 4 cercles de proximité.

Une première réunion a eu lieu le 5 octobre au soir, au cours de laquelle nous avons travaillé, en 3 groupes, toujours menés par le CAUE, en essayant de définir, par exemple :

- Ce que voulait dire, pour nous, patrimoine,
- Qu'est-ce qui fait la particularité, le charme de la zone,
- Qu'est-ce que nous pensions que cela pouvait apporter en termes d'améliorations ou de dégradations.

Une restitution du travail de chacun des 3 groupes a été rapportée, par un élu référent de chaque groupe, au cours d'une réunion plénière en fin d'atelier.

Il a également été convenu de faire un nouvel atelier, le 9 décembre prochain, après une visite de sites d'intégration de constructions neuves dans des villages anciens, avec rencontres d'opérateurs, architectes et d'élus. Cette visite qui s'est déroulée le 9 novembre dernier en journée marathon pour aller dans les villages des Granges Gontardes, Faucon, St-Restitut, Grillon et Clansayes. Elle a été très instructive.

Comme indiqué précédemment, une réunion publique de restitution du travail du "Groupe Urbanisme" sera organisée.

B.Delalle

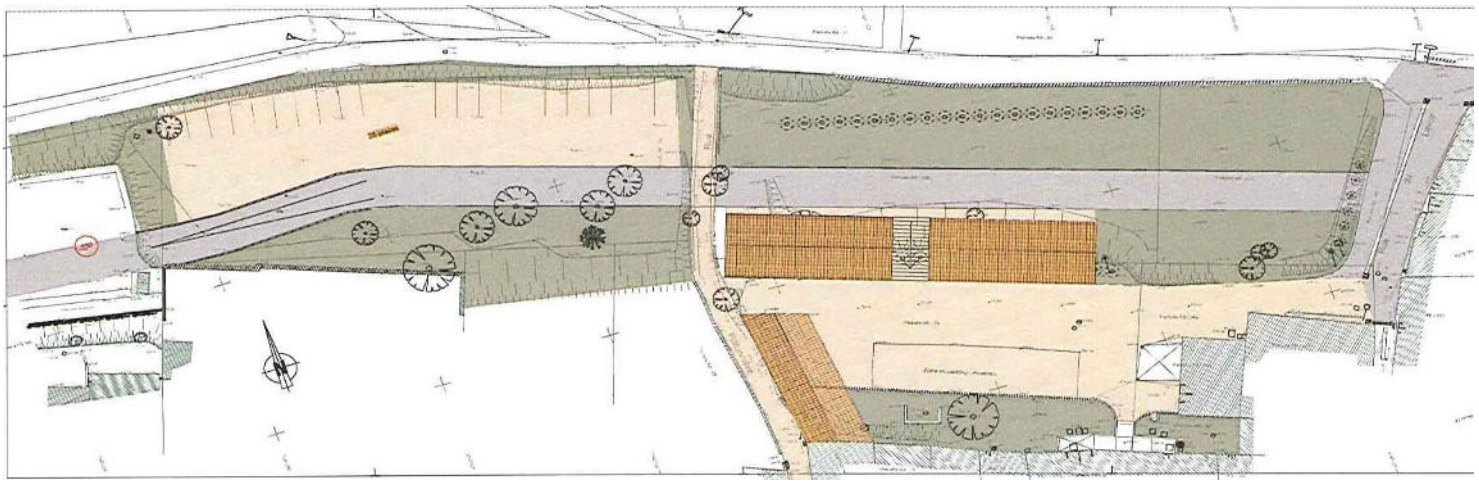

Un marché de producteurs au village

L'idée d'un marché de producteurs locaux et bio à Cliousclat avance !

L'appel de Florent Dalmasso et Luz Pittuga suite au sondage réalisé sur Cliousclat et Mirmande cet été a permis une réunion de réflexion et de travail à la maison des associations de Cliousclat ce samedi 24 octobre.

Vingt personnes pour cette première rencontre (producteurs, organisations de développement rural, élus, associations, habitants) ont continué la réflexion sur la base de l'analyse du questionnaire auquel une soixantaine de personnes ont répondu.

Ce que disent les locaux :

•Très bonne idée
•Le soir en semaine
•Pains, fruits, légumes et Fromages à 100%
•Viandes, poissons, épicerie à 50%
•Artisanats, produits aromatiques à 35%
•90% voudrait que le marché soit accompagné par des animations (Buvette, musiques, assos, jeux, picnic)

Ce que disent les producteurs :

•Intéressés de juin à octobre
•Le samedi, ils sont souvent occupés par des marchés importants (Valence, Crest…)

On manque de producteurs, il est important de prendre en compte leurs contraintes.

Pour réussir un marché il faut :

•Une quantité suffisante de producteurs
•De l'animation : musiques, associations, jeux…
•Un lieu agréable
•Pouvoir manger et boire : Picnic et buvette

Une réunion aura lieu prochainement, si vous souhaitez contribuer au lancement de ce marché, manifestez-vous par mail à dalmassoflorent@yahoo.fr

JP Mispreuve

Infos Santé

VOUS AVEZ UN PROBLÈME URGENT OU BESOIN D'UN CONSEIL MÉDICAL, EN L'ABSENCE DE VOTRE MÉDECIN TRAITANT !

CONTACTEZ LE 15
(CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE)

VOUS SEREZ EN RELATION AVEC UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ QUI VOUS ORIENTERA

VERS UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE, POUR UN CONSEIL OU L'APPEL DU MÉDECIN DE GARDE DU SECTEUR.

VERS UNE AMBULANCE OU LES POMPIERS SI BESOIN.

VERS UN MÉDECIN DU SAMU SI URGENCE VITALE, DOULEUR THORACIQUE OU ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL.

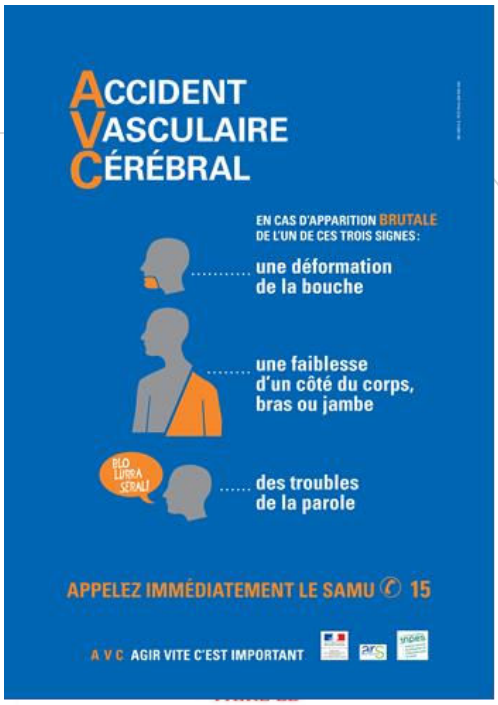

Point travaux

Information travaux du SIEDR. (Syndicat Intercommunal Eaux Drôme Rhône)
Quartiers des Vincentes et des Pix

Le réservoir d'eau potable "SAHY" dessert les communes de Mirmande et Cliousclat.
Le remplissage s'effectue par refoulement depuis le poste situé aux Vincentes, à partir du forage de la Négociale.
La canalisation de liaison est en PVC collée, source de fréquentes casses, neutralisant le remplissage. Elle chemine en terrain privé, ne favorisant pas la détection de fuites.
Afin de palier à ces contraintes et fiabiliser le service, les membres du comité ont validé, le remplacement de cette conduite vétuste, sur un programme triennal 2015/2016/2017. Dissociation du remplissage et de la distribution, par 2 conduites.
Le nouveau tracé emprunte le domaine public.
Pour le programme 2015, les travaux ont commencé au niveau des Vincentes, pour prendre fin au quartier des Pix, durée de 5/6 semaines.
Des panneaux indiquent "route barrée", bien sur les riverains conservent la possibilité d'accès.
Montant des travaux pour cette année 300 000€.
G Chareyron

Aînés en fête

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Cliousclat prépare le rendez-vous traditionnel du goûter des aînés des 65 ans et plus, ce sera le 2 décembre.
Nous savons que nombre de seniors attendent cette manifestation pour se retrouver, aussi ce goûter de fête doit être convivial et généreux !
Assis autour d'une table, les invités pourront profiter d'une première partie spectacle, suivie d'un goûter convivial et d'une animation dansante. Toutes les personnes qui le souhaitent seront invitées à danser et on sait que les séniors apprécient particulièrement cette formule de thé dansant. Mais, même pour ceux qui ne danseront pas, l'ambiance sera agréable grâce à des chansons puisées dans le répertoire de leur époque.
La fête débutera à 14h et se poursuivra toute l'après-midi.
Les personnes qui ne pourraient pas prendre part à la manifestation, continueront à bénéficier d'un cadeau, livré courant janvier. JP Mispreuve

Recensement – Offre d'emploi

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les 5 ans.
Pour la campagne 2016, la commune de CLIOUSCLAT recherche 1 ou 2 agents recenseurs.
Sous l'autorité du coordonnateur communal, l'agent recenseur procède à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 21 janvier au 20 février 2016.

MISSIONS :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant la commune.
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée.
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Disponibilité du 21 janvier au 20 février : collecte en journée mais également les soirs et les samedis (prévoir début janvier 2 demi-journées de formation et reconnaissance du secteur)
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue ;
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais ;
- Discrétion, confidentialité et neutralité ;
- Connaissance géographique de la commune appréciée.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de mairie au 04.75.63.02.06 ou par mail : mairie@cliousclat.fr
Candidatures (C.V et lettre de motivation) à envoyer ou déposer en mairie au plus tard avant le 30 novembre 2015, à :
Mairie de Cliousclat
Rue des poteries
26270 CLIOUSCLAT

Recrutement prévu début décembre 2015 en mairie de Cliousclat. *JP Mispreuve*

Chantiers jeunesse CISPD

Réussite du chantier d'automne pour les travaux de débroussaillage sur la commune de Cliousclat (sous le temple).
Huit jeunes de 16 à 18 ans : Océane, Jimmy, Rahalia, Vincent, Clément, Lara, Moncef, Jade, venant des communes de Cliousclat, Grâne, Livron, Loriol, Mirmande ont travaillé pendant les vacances de Toussaint dans une ambiance de camaraderie. Ils ont été encadrés par l'association AIRE et le service de prévention spécialisée.
Ils ont bien sûr été dotés d'équipements de sécurité pour toute la période de déroulement des chantiers.
L'objectif de ces chantiers est de permettre à ces jeunes une première expérience professionnelle.
Ce chantier était financé par le CCVD.
Un prochain chantier aura lieu en mars 2016 avec une annonce préalable de recrutement dans les médias locaux. *JP Mispreuve*

La Mobilité à Cliousclat

LE BUS

La ligne de bus accessible depuis Cliousclat est la ligne 30 – Valence – Livron – Montélimar.
Si vous souhaitez recevoir des exemplaires de fiches horaires de cette ligne et des autres, faites la demande au 04 75 79 82 21 - Secteur transports et mobilité – service exploitation du département de la Drôme
ou consultez le http://www.ladrome.fr/sites/default/files/lig30-keolisda-valence_montelimar_2015.pdf

LE COVOITURAGE

Il existe également un site pour organiser le covoiturage localement. En effet &covoiturage 26/07 est un site qui rassemble les conducteurs de Drôme et d'Ardèche, il est gratuit. Inscrivez vos trajets réguliers ou occasionnels et partagez votre voiture ou celle des autres, c'est plus économique et écologique !
www.ecovoiturage0726.fr

Des aires ont été aménagées sur tout le territoire.
http://www.valdedrome.com/ecovoiturage.html

LE TRAIN

Le guichet de la gare de Loriol a malheureusement fermé ses portes mais l'arrêt est toujours desservi.
Une borne vous permet d'acheter vos billets, il vous est aussi possible de vous présenter aux contrôleurs dès votre montée à bord pour acheter auprès d'eux votre titre de transport.

Pour les horaires : http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes/gares/87761262/Loriol/pratique

Concert vocal du chœur Appogiature

Dimanche 4 octobre dernier, à 17 heures, le Temple de Cliousclat a fait salle comble en accueillant une centaine de spectateurs venus écouter l'ensemble vocal féminin APPOGGIATURE dirigé par Eliette ROCHE
Ce concert fut donné en remerciement du prêt de la Maison des Associations mise à disposition par la mairie pour les répétitions du groupe tout au long de l'année.
Après un petit mot d'accueil du Maire de Cliousclat, Bertrand DELALLE, les 16 choristes (*) d'APPOGGIATURE ont interprété des pièces anciennes ou contemporaines, d'auteurs anglais et américains,

emportant le public enthousiaste « Vers les rives anglo-saxonnes ».
L'arrivée, depuis l'entrée jusqu'à la scène, de l'ensemble chantant en marchant, a donné le ton de la soirée. En effet, les choristes n'ont cessé, tout au long de leur prestation, de varier l'utilisation de ce lieu propice, se déployant autour des spectateurs. Ces derniers, encerclés par les chanteuses, ont été saisis par l'intensité et l'émotion très forte qui se dégageaient des voix et du répertoire si varié et prégnant.
Devant la ferveur des applaudissements, l'ensemble d'Eliette ROCHE est revenu chanter une ultime pièce clôturant le concert.
Interprètes et spectateurs se sont retrouvés dans un espace de la Salle des Fêtes, et ont pu, autour d'un verre et d'un buffet de produits frais, discuter et échanger sur les émotions partagées de la soirée. Certains ont même déjà manifesté leur souhait qu'APPOGGIATURE revienne en 2016 interpréter son prochain programme français autour notamment de la création d'une œuvre de Lucien GUERINEL composée spécifiquement pour l'ensemble vocal Appoggiature.
Une réussite autant artistique que conviviale à reconduire !
(*) Mireille Bellier, Christiane Boujon, Mireille Brun, Judith Caillier, Viviane Clasquin, Christine Droulout-Ponçon, Amélie Gadenne, Josée Galmiche, Marie-Noëlle Gosset, Andrée Guichard, Sylvie Hembise, Chantal de Kermel, Lilo Lelonge, Agnès Munier, Marie-Gabrielle Nicolas, Coline Prophette. *JP Mispreuve*

Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015

Les 6 et 13 décembre prochains auront lieu les élections régionales. Beaucoup peuvent penser que cette élection ne les concerne pas ou de très loin…mais elles seront en réalité le reflet d'un souhait de changement ou d'un assentiment général des politiques actuelles. Tous les électeurs inscrits avant le 30 septembre 2015 pourront voter.

Ces élections interviennent dans le cadre d'une nouvelle organisation du territoire. Sur notre territoire, Auvergne Rhône-Alpes, 204 conseillers régionaux seront élus au suffrage proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Le nombre de conseillers du département dépendra de la population du dit département garantissant pour les moins peuplés (100 000 habitants) un minima de deux conseillers régionaux.

Les candidats se présenteront en liste paritaire en alternance de sexe. Une liste sera composée de plusieurs sections correspondant chacune aux candidats d'un même département mais chaque liste présentera une tête de liste « régionale » commune. Chaque département votera avec le même bulletin quel que soit le département d'une même région.
Si les conseillers régionaux sont normalement élus pour 6 ans, il est prévu que le mandat des conseillers élus en décembre soit quelque peu réduit afin de permettre l'organisation de nouvelle régionale en mars 2021.
Les domaines d'action de ces futurs conseillers sont multiples mais sont ancrés dans notre quotidien. Aussi, ils interviendront dans des domaines primordiaux liés à l'économie tels que :

- le développement économique de la région et ses orientations,
- les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur,
- les transports
- L'aménagement du territoire
- Environnement

Il ne faut cependant pas oublier que ces domaines d'intervention variés sont les clefs de voute du dynamisme de nos territoires et que les décisions prises par la suite, nous concernerons tous… *L.Husson*

Venez voter !

Un nouveau bureau pour l'APE

L'APE, c'est l'Association Pour les Ecoles.

UN NOUVEAU BUREAU.
Les membres du bureau ont démissionné suite à la rentrée de leurs enfants au collège.
Un nouveau bureau a été élu :
Présidente : GIRAUDBIT Nelly
Vice-présidente : MONTEUX DEROUBAIX Katia
Trésorière : CHOULET Céline
Vice-trésorière : BRELY Laurette
Secrétaire : BOCHATON Céline
Vice-secrétaire : PELTIER Lise

Le passage de relais

QUI SOMMES NOUS ?
Nous sommes six élus et une dizaine de membres actifs.
Nous sommes des parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Cliousclat (petite section au CP) et Mirmande (CE1 au CM2). Cette année, le RPI compte 82 élèves.

QUE FAISONS-NOUS ?
Notre association organise des manifestations telles que :
En automne, la buvette/restauration pour la foire aux plantes rares et du jardin à Mirmande, photos de classe ; en hiver, bourse aux jouets, vente de sacs, de galettes des rois, de jus de pommes ; au printemps, vente de plants ; en été, le Rallye des Ecoles, buvette de la fête de la musique de Cliousclat/Mirmande...et autres…

POURQUOI ET POUR QUI ?
Les recettes de ces différentes manifestations permettent l'achat de matériel éducatif, la rétribution d'intervenants extérieurs dans le cadre d'activités sportives ou artistiques, le financement des sorties scolaires mises en place par l'équipe enseignante tout au long de l'année.

UNE RELEVE PROMETTEUSE
Les actions de l'APE, et l'argent qu'elles rapportent, contribuent à améliorer les conditions de scolarisation de nos enfants. Nous remercions chaleureusement l'ancien bureau qui nous a laissé une association en bonne santé financière, assez pour sécuriser les projets de l'année 2015/2016. Le nouveau bureau a voté le budget pour cette année scolaire. L'APE attribue 80€ par élèves du RPI. Ce 11 octobre 2015, nous avons tenu la buvette/restauration à la foire aux plantes rares et du jardin de Mirmande. Plus de 30 familles parents d'élèves sur 64 se sont mobilisées pour aider lors de cette manifestation ! Le beau temps étant au rendez-vous, nous avons bien vendu et espérons annoncer une belle recette lors de notre prochain compte-rendu de réunion courant novembre. Reste maintenant à maintenir la dynamique afin de continuer à rassembler un maximum de fonds. Merci à tous ceux qui contribuent au succès de nos manifestations.

Voir en dernière page pour la bourse aux jouets du 29 novembre

Téléthon

L'équipe du Téléthon du Canton de Loriol est en pleine ébullition à l'approche de la manifestation qui se déroulera le 5 décembre.
Un programme complet et bien sur un petit marché très attendu avec la délicieuse confiture de châtaignes.

Association Cliousclat Amitiés Loisirs

Plus de 50 personnes de l'ACAL * (Association Cliousclat Amitiés Loisirs), montent dans le bus pour Divajeu (26) en direction de la « ferme de Ranchy » pour un repas campagnard.
Un repas convivial, issu de la ferme ainsi que des produits d'autres exploitants locaux (fromages, vin, jus de fruits..).

Prochains rendez-vous, à noter :
Mardi 8 décembre 12 h : ils se remettent à table, à la salle des fêtes de Cliousclat pour le traditionnel repas avant Noël.
Mardi 5 janvier : assemblée générale, puis pot de l'amitié et galette des Rois.
Dimanche 24 janvier : à la salle des fêtes de Cliousclat aura lieu le super loto avec cette année en jeu un voyage en Espagne et bien d'autres lots.

L'association créée en 2001, compte cette année 85 adhérents.
Présidente : Lucie Moulin
Trésorier : Michel Baume
Secrétaire : Gilbert Chareyron
Cotisation annuelle : 16 €
À noter que l'ACAL se réunit tous les mardis après-midi à la maison des associations pour des moments de détente (jeux de société…). *JP Mispreuve – G Chareyron*

D554

Un nouveau marché de potiers aura lieu les 5 et 6 juin 2016.

Il était envisagé que le marché ait lieu en biennale, en alternance avec Dieulefit. C'est ce qu'il se produira à l'avenir mais, pour conserver la dynamique et soutenir les projets de la commune autour de la poterie, et, puisqu'en 2016 il n'y aura pas de marché de potiers à Dieulefit, la D554 est déjà en pleine organisation de cet évènement.

Une réunion mensuelle aura lieu, la prochaine étant prévue le jeudi 17 décembre à 19h en mairie.
Ces rendez-vous sont des temps de travail et de réflexion mais la bonne humeur et la convivialité ne manquent pas.
Toutes les bonnes volontés et les compétences sont les bienvenues.

Les associations cliousclatiennes qui souhaiteraient s'investir sur l'évènement sont bien sûr conviées. L'APE a déjà indiqué son soutien très appréciable et apprécié.

Pour les allergiques aux réunions, vous pouvez aussi faire passer vos coordonnées afin de constituer un vivier de bénévoles prêts à passer à l'action.

Pour plus d'infos :
Le blog de la D554 : http://lespotierssontvernis.blogspot.fr/
La page Facebook à partager : https://www.facebook.com/D554-Cliousclat-1490706507892383/?fref=ts

Le jardin d'ébène

Le Jardin d'Ebène, après 25 ans d'aventure à Cliousclat va cesser son activité telle que nous la connaissions.

Evelyne Dubour pendant qu'elle chinait des merveilles pour les partager avec sa clientèle, nourrissait une autre passion.

Cette passion nous avons eu l'occasion de la découvrir lors d'expositions, à Cliousclat ou à Mirmande notamment. Nous aurons à l'avenir peut être la chance de la voir à l'œuvre puisque la boutique deviendra son atelier.

La boutique sera ouverte les week-ends de cette fin d'année pour trouver les cadeaux qui réjouiront nos proches.

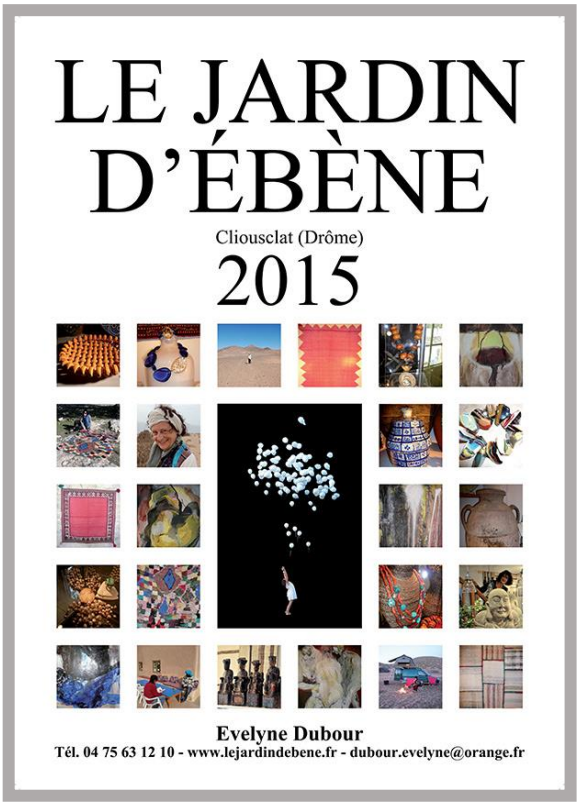

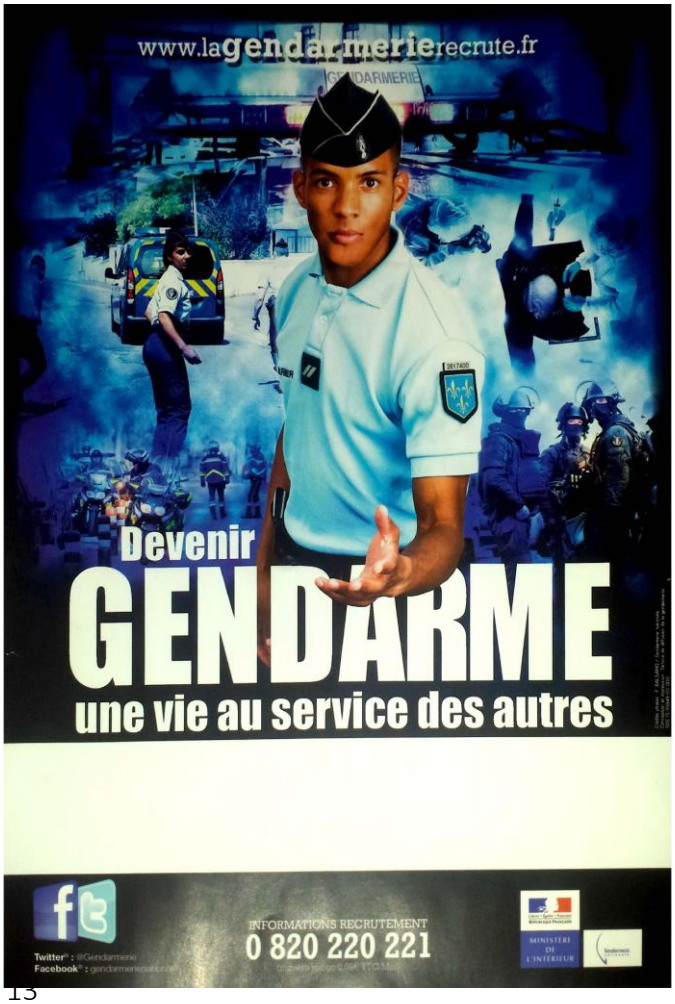

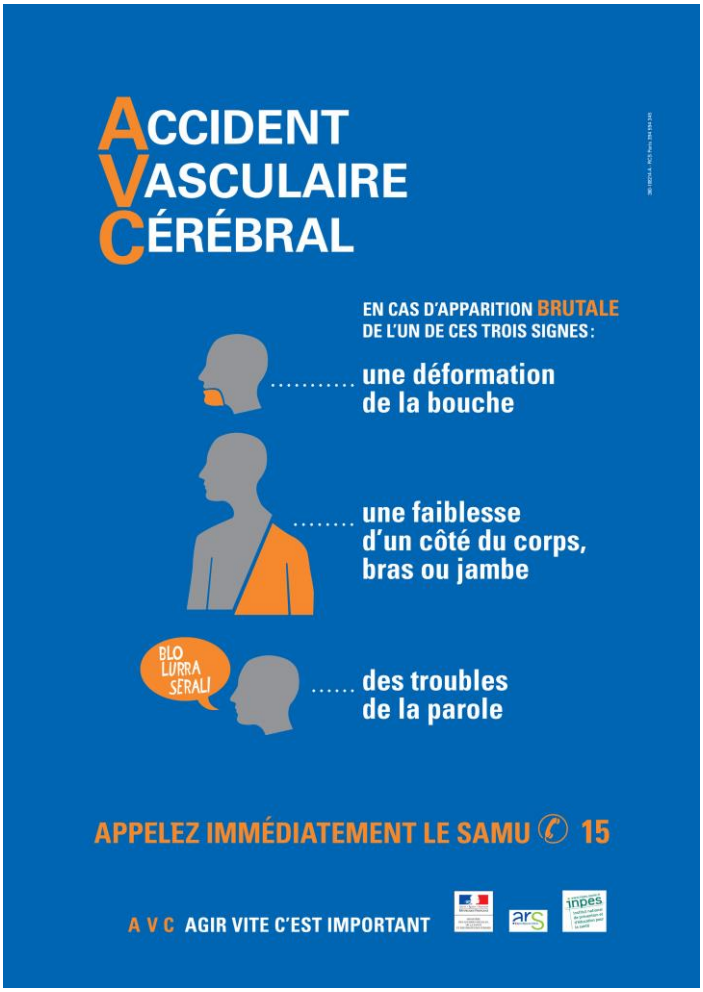

RESUME DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2015

Le Conseil félicite la D554 pour l'organisation et la réussite du Marché de Potiers de Terre Vernissée "Les Potiers sont vernis" qui s'est tenu les 6 & 7 juin derniers, remercie l'APE et l'ACAL pour la tenue de la buvette lors de la fête de la musique et la préparation de petite restauration.

DM (décision modificative de budget) : une DM est proposée au Conseil, approuvé à l'unanimité. Les DM ont généralement pour objet d'approvisionner le compte adéquat pour réaliser une dépense en délestant pour cela, un autre un peu trop approvisionné.

Fond d'Amorçage TAP : Le Conseil est sollicité pour reverser le Fond d'Amorçage pour le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) versé par l'Etat pour aider les communes à le mettre en place. C'est la Commune de Cliousclat qui a encaissé ce fond d'amorçage et elle doit le restituer au SIVOS. La délibération est votée à l'unanimité.

Recensement : un recensement doit être réalisé sur la commune au mois de janvier prochain. Pour préparer ce recensement, la Commune doit désigner un coordonnateur communal du recensement. C'est M. Jean-Patrice MISPREUVE qui est désigné à l'unanimité.

Agenda d'Accessibilité Programmée : le Maire propose au Conseil de répondre favorablement à la proposition d'accompagnement du CALD (Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme). Pour préparer un Agenda d'Accessibilité Programmée. Cet accompagnement consistera à passer en revue les ERP (Etablissements Recevant du Public) et à estimer les travaux et leurs montants de réalisation. Le coût de cet accompagnement est un forfait de 500 € + 100 par bâtiment si la commune fourni des plans ou 150 € sans plan fourni. Le Conseil approuve la délibération à l'unanimité.

Questions diverses : C'est au tour des questions diverses au cours desquelles il est beaucoup question des festivités en préparation pour l'été.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

Subventions aux associations : Les subventions ont été évaluées sur la base de leur impact sur un certain nombre de critères.

Fond d'amorçage pour le TAP : ce fond, pour Cliousclat et Mirmande, a été versé en 2 fois : 1.550 € une fois et 2.750 € la seconde fois. Bien que versés à la commune de Cliousclat, ces montants reviennent au SIVOS. Lors du précédent Conseil, il a été décidé de reverser le premier montant de 1.550 €. Le Conseil approuve à l'unanimité le reversement au SIVOS des 2.750 € du 2ème versement du fond d'amorçage des TAP.

Maison l'Œil Soleil : le Maire rappelle que la Commune envisageait d'acquérir la maison de la Galerie l'Œil Soleil pour y installer un potier de terre vernissée. Or, le Maire informe le Conseil que ce potier se désiste et ne souhaite plus investir les lieux. Le Maire propose un débat pour décider de la suite à donner par la Commune étant entendu que le Département de la Drôme a validé une aide de 60 k€ qui permet de fixer un loyer couvrant les annuités d'emprunt et accessible à un artisan d'art. Le Conseil décide à l'unanimité d'abandonner le projet d'acquisition de la maison.

Office de Tourisme : l'O.T. de Loriol, Livron, Montoison, Cliousclat et Mirmande sollicite les communes adhérentes pour uniformiser les taxes de séjour collectées par les hébergeurs (hôtels, chambres d'hôtes, gites, …). Le Conseil approuve cette harmonisation et ces tarifs à l'unanimité.

Office de Tourisme : le même O.T. sollicite les mêmes communes pour valider sa demande de classement en catégorie 2 (de taille moyenne, intervenant dans une zone géographique représentative d'un bassin de consommation, proposant des services variés, développe une politique de promotion ciblée et dispose d'outils d'écoute et d'amélioration de la qualité des services rendus). Le Conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Gardiennage : le Maire indique qu'une convention a été renouvelée avec la société de gardiennage pour des rondes d'1 heure les nuits de vendredi à samedi, samedi à dimanche et dimanche à lundi tous les week-ends de l'été. Ces rondes sont effectuées à des heures aléatoires et changeantes d'une nuit à l'autre.

Poterie : dans le cadre de la "journée citoyenne annuelle" de la société L'Oréal, 8 salariées de cette entreprise sont venues prêter main forte à la poterie pour jardiner et réaliser des rangements. Un grand merci à ces salariées ainsi qu'à Mmes Jessica Labanne (2ème adjointe) et Sophie Guilbaud (salariée de l'Oréal) qui ont mené à bien ce projet, qui sera probablement renouvelé l'année prochaine.

Des discussions sont toujours en cours avec la SARL la Poterie de Cliousclat concernant la répartition du mobilier restant dans la Poterie.

Urbanisme : Les dernières réunions avec le CAUE concernant l'urbanisme ont permis d'une part de choisir la frange Nord pour lancer le 1er programme de construction de logements locatifs et, d'autre part, de proposer des critères de représentativité de la population pour participer au montage du cahier des charges de consultation des opérateurs.

Terrain d'Arcimoles (derrière le cimetière) : le propriétaire a changé d'avis et ne souhaite plus vendre son terrain, malgré son engagement écrit à la commune après une négociation. Le Maire va écrire au propriétaire pour essayer de le faire revenir sur sa dernière décision.
Canicule : répondant à l'appel de la Préfecture demandant d'établir un registre des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide en cas de canicule, une liste d'une cinquantaine de personne a été établie et le Maire a sollicité tous les Conseillers en leur demandant d'aller, chacun visiter quelques-unes de ces personnes afin que toutes soient visitées. L'objectif était de prendre contact et connaissance du besoin éventuel d'assistance et s'enquérir de la santé de chacune.

CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2015

SYGMA & CDG26 : le Conseil approuve également les modifications statutaires sollicitées par le SIGMA (Syndicat Intercommunale de Gestion Mutualisée de l'Assainissement) et valide la proposition du Centre de Gestion de la Drôme de faire le suivi total des agents de la commune pour ce qui est de la transmission à la caisse de Retraite des Agents de la Fonction Territoriale.
Préemption : a commune décide de ne pas préempter la maison Julien et la maison de M. Chanteperdrix ainsi des parcelles agricoles qui ont fait l'objet de compromis de ventes.
DM : 2 DM ont également dû être prises pour pouvoir régler un logiciel anti-spam et pour pouvoir payer la réparation d'une pompe de relevage des eaux usées.
CALD : Le Maire informe que le CALD est passé pour réaliser le diagnostic des ERP (Etablissements Recevant du Public) non encore adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite. Au vu du montant estimé de travaux et du délai de 3 ans, le Conseil décide de se donner du temps pour trouver des solutions moins onéreuses.
Subventions : le Conseil autorise le Maire à demander des subventions pour :

- la réhabilitation des murs de la poterie,
- la modernisation la salle du Conseil,
- la création de toilettes publiques sur la place du village,
- la réalisation de travaux de voirie,
- l'acquisition d'un logiciel de Gestion Electronique des Documents,
- la réhabilitation des murs du cimetière.

Urbanisme : le Conseil valide la proposition de la Commission d'Urbanisme de retenir la frange Nord pour réaliser la première construction de logement sociaux locatifs.
Poterie : le Conseil valide la proposition du "Groupe de Travail Poterie" quant au choix du potier, à savoir M ; Richard ROUSSEAU, pour remettre en route l'activité de fabrication de poteries de Cliousclat à compter du printemps 2017.

CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2015 (Non approuvé à ce jour)

Taxe d'aménagement : le taux de cette taxe est de 2% à Cliousclat tandis qu'elle est de 3,5% en moyenne sur les communes de la CCVD. Après en avoir débattu, le Conseil décide à l'unanimité, d'augmenter cette taxe à 3%.
DM : 2 DM sont prises pour permettre le règlement de 2 dépenses dont les comptes n'étaient pas approvisionnés.
CCAS : le Conseil valide, à l'unanimité, une subvention de 2.500 € au CCAS pour lui permettre d'engager les dépenses du "Gouter des Ainés".
Recensement : le Conseil autorise, à l'unanimité, le Maire à recruter un agent temporaire pour réaliser le recensement en début d'année 2016.
Questions diverses : quelques points débattus :
TAFTA : débat, avec une militante du collectif anti-TAFTA, en vue d'une éventuelle prise de position de la Commune au prochain Conseil quant à ce traité.
SISPD : le Conseil émet un avis défavorable à la dissolution du SISPD souhaité par la Préfecture. Ce dispositif fonctionne bien et permet à de nombreux jeunes de nos communes d'avoir une première expérience de travail au sein d'une équipe qu'il serait dommageable de stopper.
Poterie : après le diagnostic, une mission de maîtrise d'œuvre va être confiée à l'architecte et son équipe, titulaire d'un contrat cadre attribué au printemps dernier
Chemin Baconnier : les orages successifs ayant entrainé des dégradations importantes par le déversement et le ravinement des eaux provenant des voies communales, des travaux vont être engagés pour canaliser l'eau et l'empêcher de descendre sur le chemin. Des travaux de réparation du chemin seront également menés.
Marché de producteurs : le travail de réflexion pour la mise en place d'un marché à Cliousclat avance de manière significative.

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur www.cliousclat.fr

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015

Salle des Fêtes de CLIOUSCLAT 08h-14h

APE CLIOUSCLAT MIRMANDE

Venez vendre ou échanger des jouets et vêtements (0-16 ans)
Tarif préférentiel RPI : 5€/table Tarif normal : 10€/table (places limitées)
Réservation au 06 20 75 23 27 ou 06 61 71 90 95

Boissons diverses et petite restauration sur place

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.